

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Institut d'études politiques de Paris
(Sciences Po)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 30/09/2024



Au nom du comité d'experts :

Denis Jamet, président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de Sciences Po pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent les 1^{er} et 2^e cycles (loi ORE, admission en master, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur le dossier d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle et du 2^e cycle de Sciences Po. Ce rapport contient les rapports d'évaluation des formations suivantes :

1^{er} cycle :

- *Diplôme de premier cycle de l'Institut d'études politiques de Paris.*

2^e cycle :

- *Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris.*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} et du 2^e cycle de Sciences Po a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par M. Denis Jamet, professeur des universités en linguistique anglaise à l'université Jean Moulin Lyon 3. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Philippe Vervaecke, professeur des universités en études anglophones à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Khadidja Arbaoui, responsable de la qualité et des accréditations à Y SCHOOLS, Troyes ;
- Mme Francette Fines, professeure des universités en droit à Sciences Po Toulouse ;
- Mme Mariarosaria Gianninoto, professeure des universités en linguistique chinoise à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 ;
- Mme Françoise Leriche, professeure des universités en lettres à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Vincent Liquète, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux ;
- Mme Emmy Marc, étudiante en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Setty Moretti, maîtresse de conférences en études romanes à l'université Lumière Lyon 2 ;
- M. Clément Puget, maître de conférences en cinéma et audiovisuel à l'université Bordeaux Montaigne.

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle

L'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), relevant des domaines du Droit, économie, gestion et des Sciences humaines et sociales, couvre, pendant la période d'évaluation, le *Diplôme de premier cycle de l'Institut d'études politiques de Paris*, formation qui donne droit à un diplôme intermédiaire à l'issue des trois années du bachelor et conférant le grade de licence depuis 2018, et le *Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris* conférant le grade de master.

Un ensemble de 5 148 étudiants sont inscrits dans le *Diplôme de premier cycle de l'Institut d'études politiques de Paris* en 2021-2022. Le *Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris* s'inscrit dans la continuité de la formation assurée en 1^{er} cycle. En 2021-2022, 5 119 étudiants sont inscrits en 2^e cycle, dont 1 253 étudiants internationaux. Le nombre total d'étudiants inscrits à Sciences Po est de 15 000 étudiants. Trente-cinq pour cent des étudiants de Science Po bénéficient d'une exonération totale ou partielle des droits de scolarité ou d'une aide financière.

Les disciplines de formation de Sciences Po sont multiples : banques, assurances, immobilier ; gestion des entreprises, comptabilité ; environnement, énergies, propreté ; commerce, marketing, vente ; information-communication, audiovisuel ; économie, droit, politique. En ce qui concerne ces dernières disciplines, pour la quatrième année consécutive, Sciences Po demeure dans le top 3 des meilleures universités internationales dans la catégorie « Politics » (science politique), selon le classement QS 2023 par discipline.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle

Les formations en SHS de Sciences Po se caractérisent par une forte pluridisciplinarité et interdisciplinarité, des partenariats dynamiques en matière de formation et de recherche, une internationalisation avérée (réseau actif de 480 partenaires, doubles diplômes, renforcement des parcours anglophones, développement de la mobilité, 50 % d'étudiants internationaux qui représentent 150 nationalités), une politique de formation à et par la recherche favorisant le lien entre enseignement et recherche, des relations riches avec le monde socio-professionnel, une bonne diversification des pratiques pédagogiques qui sont par ailleurs innovantes. Ces formations prévoient également des dispositifs permettant un très bon suivi des parcours de ses étudiants et des analyses poussées de leur attractivité, de leur réussite et de leur insertion professionnelle (la réussite et l'insertion affichant des taux élevés). Enfin, elles s'appuient sur des dispositifs de pilotage et d'amélioration continue robustes (coûts des formations, évaluation des enseignements par les étudiants, participation des étudiants au conseil pédagogique qui se réunit deux fois par an). En conclusion, ces formations conjuguent excellence et ouverture et ont de très nombreux points forts indéniables. Il existe cependant deux points faibles transversaux aux deux cycles, qui nécessiteraient une amélioration lors de la prochaine accréditation : l'ouverture de l'offre de formation aux publics de formation continue et une approche par compétences qui reste à déployer dans chacun des diplômes.

Rapports des formations

DIPLÔME DE PREMIER CYCLE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

Établissement

Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po

Présentation de la formation

La formation suivie pendant le 1^{er} cycle à Sciences Po donne droit à un diplôme intermédiaire à l'issue des trois années du bachelor ; ce diplôme d'établissement depuis 2009 a obtenu le grade de licence en 2018. La première année se structure autour de l'apprentissage des disciplines fondamentales et des méthodes de Sciences Po. Trois parcours de majeures structurent la formation : *Économies et sociétés*, *Humanités politiques* ou *Politique et gouvernement*, qui sont proposés aux étudiants de deuxième année. La troisième année se déroule obligatoirement à l'international. Ce 1^{er} cycle est régi par un collège universitaire autonome, constitué par le réseau des sept campus. En effet, en sus du site historique parisien, Sciences Po se déploie désormais dans six campus en région : Nancy, Poitiers, Dijon, Menton, Le Havre, et Reims. En 2021-2022, 5 148 étudiants étaient inscrits dans la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement construite à partir de la pluridisciplinarité en sciences sociales. Ainsi, la formation du 1^{er} cycle s'inscrit dans un continuum avec celle du 2^e cycle, en raison notamment de la nature des sciences sociales enseignées, et grâce à une même approche pluridisciplinaire. Les piliers de la formation à Sciences Po reposent en effet sur les cinq sciences sociales que sont le droit, l'économie, l'histoire, la science politique et la sociologie, à la base du socle dès la première année. Cette offre de formation de 1^{er} cycle est complétée par quatre *Bachelors of Arts and Sciences (BASc)*, créés dans la dynamique des nouveaux cursus universitaires du PIA 3 (Programme d'investissements d'avenir), avec l'objectif de doter les étudiants de connaissances solides en sciences sociales et en sciences exactes : *Politiques de la Terre* ; *Algorithmes et décisions* ; *Politiques du vivant et identités* ; et *Environnement et société durables*. De plus, la création du cours obligatoire en première année de culture écologique (2022) illustre l'engagement de Sciences Po à mieux former aux transformations environnementales.

Sciences Po a parfaitement intégré l'ouverture internationale au cœur de son collège universitaire. La troisième année doit obligatoirement se dérouler à l'international. Elle prend la forme, soit d'une année d'étude au sein d'une des 480 universités partenaires de Sciences Po, soit d'une année mixte combinant semestre académique et semestre de stage. Les campus au Havre, à Reims et à Menton proposent un parcours exclusivement anglophone dès la première année pour 38 % de la cohorte. La carte de formation est enrichie par neuf doubles diplômes (17 % de la cohorte) avec des universités internationales : Columbia University (New York, États-Unis), University of California (UC Berkeley, États-Unis), Freie Universität Berlin (Allemagne), University of Hong Kong, Keio University (Tokyo, Japon), National University of Singapore (NUS, Singapour), University of British Columbia (UBC, Vancouver, Canada), University College London (UCL, Londres, Royaume-Uni), University of Sydney (Australie). Les mobilités sortante (1308) et entrante (1255) sont très élevées.

Le renforcement de l'adossement à la recherche a constitué l'un des axes de la refonte de la formation de Sciences Po. Soixante-dix-sept enseignants-chercheurs interviennent en 1^{er} cycle. Depuis 2017, l'accent a été mis sur les disciplines fondamentales et la méthodologie (conférences de lecture, ateliers méthodologiques) ; désormais le parcours est clôturé en troisième année par la rédaction d'un grand écrit. Depuis 2016, la présence et l'activité de coordination des bibliothécaires des campus se sont renforcées : ces personnels jouent un rôle actif dans la vie académique et culturelle des campus, en lien étroit avec les enseignants-chercheurs, pour soutenir les étudiants dans leurs recherches documentaires.

La formation offre aux étudiants de multiples possibilités de contacts avec le monde social, politique et culturel. Soulignons d'abord l'intervention de professionnels au nombre de 456, et à hauteur de 25 % des heures d'enseignements. Ces contacts existent aussi via le cadre des stages du parcours civique au sein de structures du monde associatif, éducatif, culturel : obligatoire, ce parcours civique se décline en un projet d'engagement

et des stages de terrain en première et deuxième année. Indiquons également que les campus en région entretiennent des relations avec des acteurs importants des territoires, comme le centre mondial pour la paix à Verdun, la base aérienne de Nancy, la base navale de Cherbourg, ou le forum Méditerranée du Futur de la région Sud.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a été revue pour mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais le référentiel de compétences propre à la formation n'est pas encore déployé. La refonte de la formation du *Bachelor*, en 2017, a permis de repenser la progression pédagogique autour d'une maquette commune aux sept campus et de modalités d'évaluation harmonisées. À cette occasion, un référentiel de compétences a été élaboré autour des trois blocs suivants : savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires ; savoir-faire académiques et pré professionnels ; savoir-être citoyens et pré-professionnels. En sus de ce socle de compétences, Sciences Po a opté pour la création d'un référentiel de compétences spécifiques à la formation, et commun au collège universitaire et aux écoles de Sciences Po. Néanmoins, en raison de la COVID-19, ce répertoire de compétences, co-construit par l'Institut des compétences et de l'innovation en collaboration avec les différentes communautés dont notamment le collège universitaire, n'a pas encore pu être déployé à l'échelle du 1^{er} cycle.

La formation s'est appliquée à développer et diversifier ses pratiques pédagogiques innovantes. Elle propose une grande variété de formats d'enseignement (dont par exemple des cours sans écran, des classes inversées), ainsi qu'une gamme diversifiée d'évaluations. L'accent est aussi mis sur la méthodologie en vue de favoriser la réussite des étudiants ; huit guides pédagogiques, 60 fiches ressources et 85 tutoriels sont ainsi accessibles. Le Centre d'exploration des controverses (programme Formation par la cartographie des controverses à l'analyse des sciences et techniques ou FORCCAST) conçoit des expérimentations pédagogiques originales et renouvelées, telles des simulations de débats, pour aborder des sujets complexes comme les défis environnementaux. Parmi les pratiques innovantes, signalons également les ateliers artistiques de première et deuxième années, qui visent à aborder les sciences humaines et sociales sous d'autres angles. En partenariat avec Université Paris Cité, le programme PERL (pôle d'élaboration des ressources linguistiques) a renforcé l'hybridation pour l'apprentissage des langues.

Les contenus et les dispositifs, en particulier linguistiques, sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation intègre le plurilinguisme, avec un enseignement bilingue en français et en anglais sur l'ensemble des campus. Par ailleurs, elle donne accès à 21 langues (allemand, arabe, chinois, espagnol, etc.) dont certaines sont liées aux mineures géographiques spécifiques aux campus en région. Le choix d'une troisième langue est possible sous condition d'une bonne maîtrise des deux langues principales. Signalons que des enseignements de langues tels le coréen et le japonais peuvent être mutualisés entre différents campus, grâce aux cours en distanciel. En 2022, 1065 étudiants, soit deux tiers de la cohorte, ont obtenu la certification de langue anglaise *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL), proposée pour répondre notamment aux exigences linguistiques de la troisième année qui repose sur une mobilité à l'international. Par ailleurs, Sciences Po est titulaire du label *français langue vivante étrangère* (FLE) depuis 2017.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucun dispositif orienté vers la formation continue ou l'alternance n'est proposé dans le 1^{er} cycle. Sciences Po pourrait pourtant conforter sa politique de formation vis-à-vis des professionnels en mettant en place des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) dès le 1^{er} cycle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit rigoureusement les flux des candidatures et des inscriptions et est fortement attractive auprès de ses différents publics. En effet, depuis son entrée dans le dispositif de Parcoursup, la formation a accueilli 5148 étudiants en 1^{er} cycle pour l'année 2021-2022 et connaît une croissance régulière de ses effectifs. Les capacités d'accueil prédéfinies sont atteintes avec 1586 étudiants inscrits en première année en 2021-2022. Grâce au processus d'admission qui se fait désormais uniquement à distance, depuis 2021, Sciences Po a constaté une réelle diversification des régions et lycées d'origine des candidats, conformément à sa politique d'ouverture géographique et sociale. Sciences Po est aussi extrêmement attentif à consolider l'attractivité internationale de son *Bachelor*, afin de maintenir la proportion d'étudiants internationaux (objectif de 40 %).

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, et le taux de réussite est très bon. Un tel suivi de l'assiduité et des notes obtenues par les étudiants est assuré par les équipes pédagogiques en milieu et fin de semestre. Les étudiants issus des conventions d'éducatrices prioritaires (CEP) bénéficient d'un accompagnement spécifique de la part du pôle égalité des chances ainsi que des responsables pédagogiques du collège universitaire. De plus, une responsable de la coordination de la scolarité et de la réussite étudiante est chargée du suivi harmonisé de cette réussite. Aux étudiants en difficulté, sont proposées des remédiations telles que des tutorats ou des aménagements de scolarité. Le taux de réussite est très bon, puisqu'avec 1 744 inscrits en 2019-2020, on compte 1 629 étudiants qui ont validé tous les crédits ECTS en troisième année.

La formation analyse la poursuite d'études, dans laquelle s'engage la quasi-totalité de ses diplômés du 1^{er} cycle, au regard de ses objectifs. Indiquons d'emblée qu'il n'y a pas d'enquête d'insertion professionnelle immédiatement après l'obtention du diplôme. En effet, la quasi-totalité des étudiants du collège universitaire poursuivent avec succès leurs études en 2^e cycle, et pour 86 % d'entre eux au sein même de Sciences Po. L'institution envisage de mettre en place une étude sur le devenir des diplômés qui quittent définitivement Sciences Po à l'issue du premier cycle (environ 14 % de la cohorte) afin de mieux appréhender leurs trajectoires.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires, mais le pilotage doit être encore amélioré, pour lui permettre d'atteindre pleinement tous ses objectifs. Grâce aux recrutements académiques qui ont cru depuis 2018 (+15,7 %), 93 enseignants permanents interviennent dans la formation de 1^{er} cycle. Bien formée, l'équipe encadrante est aussi très internationalisée ; ainsi 50 % des responsables pédagogiques ne sont pas français ; des professeurs étrangers sont régulièrement invités notamment dans le cadre des chaires Alfred Grosser et Vincent Wright. De plus, le pilotage de la formation au sein du collège universitaire réunissant sept campus est assuré par l'organisation périodique de réunions entre différents personnels assumant des responsabilités en la matière : l'équipe de coordination intercampus, la doyenne, les directeurs et directrices des campus, les responsables pédagogiques des campus, les représentants des départements disciplinaires. Néanmoins, et comme Sciences Po le reconnaît lui-même, il apparaît nécessaire de mieux articuler les différentes instances responsables de la pédagogie à l'échelle de l'institution, et de clarifier les processus de décisions et de régulation de l'offre de formation.

Pionnière dans l'évaluation des enseignements par les étudiants, la formation a affiné et complété ce processus d'évaluation interne en vue de poursuivre son inscription dans une démarche d'amélioration continue. Le taux de répondants à ces évaluations, obligatoires, oscille entre 98 et 100 %. Les responsables pédagogiques s'appuient sur ces évaluations pour piloter le recrutement des enseignants et assurer l'amélioration continue des enseignements. Cet outil d'évaluation est lui-même adapté et révisé afin de répondre aux nouveaux besoins. Le collège universitaire comprend aussi deux instances différentes, qui vont chacune remplir un rôle spécifique en vue d'améliorer la formation : un conseil pédagogique élargi qui réunit, deux fois par an, les équipes pédagogiques des sept campus, l'équipe intercampus, les directeurs et référents Collège universitaire des départements, les représentants étudiants ; et un comité stratégique international annuel composé des représentants des partenaires internationaux.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne cohérence et harmonisation des enseignements entre les sept campus ;
- Une spécialisation progressive du parcours académique, fondé sur des enseignements pluridisciplinaires en sciences sociales, au cours des trois années du diplôme ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes ;
- De très bon taux de réussite ;
- Une bonne qualité de la poursuite d'études ;
- Des procédures d'évaluation interne robustes ;
- Une ouverture réussie à l'international.

Points faibles

- Des dispositifs de formation continue inexistants ;
- Une articulation trop complexe entre les différents niveaux de pilotage ;
- Un répertoire de compétences à l'échelle du 1^{er} cycle non déployé.

Recommandations

- Mettre le 1^{er} cycle en connexion avec la formation continue.
- Améliorer, notamment en les clarifiant, les processus de pilotage de la formation.
- Déployer le répertoire de compétences spécifique à Sciences Po à l'échelle du 1^{er} cycle.

DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

Établissement

Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po

Présentation de la formation

Le *Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris*, comprend 37 parcours diplômants, ayant valeur de grade de master, dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces parcours sont structurés en sept écoles : École de la recherche (EdR) ; Paris School of International Affairs (PSIA) ; École urbaine (EU) ; École de Droit (EDD) ; École d'affaires publiques (EAP) ; École de journalisme (EdJ) et École du management et de l'innovation (EMI), devenue École du management et de l'impact en 2022. Leur fonctionnement est régi par un document-cadre produit à la suite des travaux du Comité du Curriculum des Masters (Cocuma) : il fixe des principes communs en matière de gouvernance, de structuration de l'offre de formation, de projets pédagogiques, de pilotage (admission, évaluation). En 2021-2022, 5 119 étudiants étaient inscrits en 2^e cycle, dont 1 253 étudiants internationaux.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Ce diplôme de 2^e cycle est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de Sciences Po. Il correspond à l'ambition de l'établissement de créer une synergie entre la formation, la recherche et la professionnalisation. Ce 2^e cycle s'inscrit dans la continuité de la formation assurée au 1^{er} cycle, autour des sciences humaines et sociales (SHS). Il comprend 17 doubles diplômes nationaux avec diverses entités, dont Saint-Cyr, l'École du Louvre, etc. Tous les parcours sont construits selon le même schéma suivant : le master 1 (première année) est consacré à l'acquisition des connaissances fondamentales, tandis que le master 2 (deuxième année) est dédié à la mise en application et la spécialisation ; un stage, un échange ou un mémoire est réalisé au cours du dernier semestre, dit « hors les murs ». Sur la base de ces invariants du projet pédagogique de Sciences Po, chaque école décline ensuite ses parcours selon les spécificités de son projet propre et de ses secteurs professionnels cibles. La pluridisciplinarité est au cœur de la formation de Sciences Po, qui croise les SHS (cinq disciplines fondamentales : droit, sciences politiques, économie, histoire, sociologie) et les humanités. Sciences Po a également choisi de mettre l'accent sur les enjeux de la transformation environnementale, ce qui requiert des approches méthodologiques plurielles et interdisciplinaires. On notera aussi l'ouverture plus originale vers les sciences exactes, avec par exemple le projet *Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies* (TIERED), lauréat du programme d'investissement d'avenir - PIA 4, qui associe de grands établissements scientifiques.

La formation est fortement engagée dans une stratégie de développement à l'international. En master, Sciences Po propose 31 doubles diplômes internationaux, avec l'Europe (18), l'Asie (4), l'Amérique du Nord (7) et Latine (2), très attractifs notamment auprès des étudiants issus du collège universitaire ; ces doubles diplômes sont pilotés par des équipes mixtes, compétentes de la phase d'admission à la diplomation. Vingt parcours sont enseignés totalement ou partiellement en anglais. Dix-neuf pour cent de la cohorte des étudiants (ce qui représente 479 étudiants) de master bénéficient d'un échange avec une université étrangère partenaire. Le nombre d'étudiants bénéficiant de mobilités entrantes est élevé (350 étudiants). Par ailleurs, depuis 2019, Sciences Po assure la coordination de l'université européenne en sciences humaines et sociales CIVICA, laquelle offre des enseignements innovants aux étudiants de master.

Le Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. L'EdR offre un parcours exclusivement centré sur la formation à la recherche, à partir des quatre disciplines fondamentales : méthodologie, théorie, formation au terrain, mémoire. Quatre écoles (PSIA, École urbaine, École de droit, EAP) proposent des parcours recherche spécifiques. Toutes les écoles offrent des ateliers méthodologiques. Chaque parcours est dirigé par un binôme composé d'un responsable scientifique et d'un responsable pédagogique. Le dispositif comprend sept centres associés au CNRS (unités mixtes de recherche [UMR]), trois centres classés équipes d'accueil, cinq parcours transversaux, douze chaires. Quatre-vingt-dix chercheurs et enseignants-chercheurs de la faculté permanente de Sciences Po interviennent dans la formation : ils assurent 14,5 % des enseignements en master, chiffre qui monte à 97 % pour l'EdR.

L'identité de la formation s'est historiquement construite à partir d'un développement intense des relations avec le monde social, économique et culturel. Sciences Po fait intervenir 1 648 professionnels dans la formation des étudiants. Les conseils stratégiques, obligatoires dans chaque école, et qui sont composés notamment de professionnels, permettent d'intégrer les besoins des différents marchés du travail. Les partenariats développés par chaque école garantissent des stages de qualité, et des activités pédagogiques variées, dont des exercices de terrain (enquêtes, cliniques du droit, etc.). Les relations avec le monde professionnel ont pu être dynamisées grâce à des outils tels *Urban Lab* et *Policy Lab* (qui inclut par exemple un incubateur de politiques publiques). Les chaires existantes, qui peuvent être rattachées aux écoles, et/ou aux laboratoires de recherche, constituent un levier intéressant de développement des relations avec l'écosystème.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Sciences Po a mis en œuvre de façon expérimentale une approche spécifique par compétences, avant d'aller vers sa généralisation. En sus de l'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP, fiche n° 34024 du diplôme Sciences Po grade Master), un répertoire de compétences propre à Sciences Po a été élaboré de façon collaborative et participative au sein de l'Institut des compétences et de l'innovation (ICI) créé en 2020. Ce répertoire comprend quatre blocs de compétences : Développer son esprit critique ; Construire sa pensée dans l'écoute et le débat ; Agir en responsabilité ; Faire preuve de créativité. Il a fait l'objet d'une expérimentation auprès de trois parcours, en 2020-2021. Le bilan qui sera fait de cette expérimentation permettra un pilotage plus efficace du déploiement dans toutes les écoles et pour les activités hors cursus, en vue d'assurer la progression de l'alignement pédagogique. Le déploiement de ce répertoire va notamment permettre une valorisation accrue des compétences développées à travers l'engagement étudiant.

Les pratiques pédagogiques innovantes sont bien développées et diversifiées dans la formation. Sciences Po va ainsi promouvoir des exercices pédagogiques, dont certains en situation réelle : projets collectifs, défis, clinique du droit, terrains de reportage ; simulations et études de cas (EAP), Impact Studio (EMI). Le programme intitulé Formation par la cartographie des controverses à l'analyse des sciences et techniques (Forccast), soutenu par le PIA, a permis de développer 20 actions en master (ex. simulations Richelieu 3.0). La formation des enseignants au numérique a fortement progressé à partir de 2020, avec la création de l'Institut des compétences et de l'innovation (ICI), ainsi qu'avec la crise sanitaire de la COVID-19 : +475 % correspondant à l'évolution du nombre de cours mis en ligne via Moodle, depuis mars 2020. De plus, les salles situées sur les sites historiques de Paris sont progressivement rénovées.

Les contenus et les dispositifs du Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Pour être diplômés, tous les étudiants doivent valider un niveau d'anglais professionnel C1, certifié par un organisme extérieur. Un niveau C1 en anglais est d'emblée exigé pour l'accès aux doubles diplômes internationaux. Le département des langues organise les enseignements par niveau. L'offre en langues est diversifiée, puisque Sciences Po en propose 21. Les étudiants anglophones ont accès à une formation en français, labellisé *Qualité FLE* (français langue étrangère).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont en phase d'extension pour les publics en alternance et à adapter pour ceux en formation continue. Les filières d'alternance ont été développées dans quatre écoles : EMI (dont le parcours *Ressources humaines et gouvernance durable* est entièrement proposé en apprentissage), EdJ, EAP, EU. Elles concernent 346 étudiants en contrats d'apprentissage, nombre qui devrait augmenter avec le passage ultérieur à l'alternance de deux autres écoles (EDD et PSIA). Pour répondre aux besoins des professionnels, les formations d'*executive education* (ExEd) sont portées par un service spécifique ; néanmoins, les données communiquées font apparaître qu'il n'y a pas d'inscrit dans l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) ne sont pas encore mis en œuvre.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions pour cette formation très attractive est assuré. La formation est extrêmement attractive avec 14 130 candidats pour 3 483 admis en première année de cycle. Les étudiants du master proviennent du collège universitaire de Sciences Po (information spécifique sur les sept campus), ou sont recrutés par le biais de procédures nationale et internationale. Sciences Po affiche sa volonté de communiquer davantage auprès de différents publics afin d'accueillir des candidatures diversifiées en 2^e cycle.

La formation suit les étudiants à toutes les étapes de leur parcours, et assure leur très bonne réussite. La formation des étudiants est fortement accompagnée au sein de chaque école et parcours, ce qui relève des missions des responsables pédagogiques et assistants pédagogiques ; les services transversaux (service d'accueil de la

vie étudiante ; direction de la scolarité ; Sciences Po carrières) interviennent également en appui. Les taux de redoublement et d'échec au diplôme sont faibles : 2 332 étudiants ont obtenu leur diplôme, sur 2697 inscrits en deuxième année du cycle, pour 2021-2022.

Le Diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Paris garantit une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Des enquêtes très détaillées sont annuellement pilotées par Sciences Po Carrières. Pour l'enquête 2022 sur les diplômés de 2020, le taux de réponse s'élève à 65 %. Les résultats montrent une très bonne insertion professionnelle : 85,2 % ont choisi l'entrée dans la vie professionnelle dont 93,2 % sont en emploi. Le privé est privilégié (65,1 %), tandis que 23,1 % sont dans le public, et 11,7 % dans des organisations internationales. Cinquante-cinq pour cent ont un emploi stable (CDI, Fonction publique). On notera que 38 % travaillent hors de France. Par ailleurs, autour de 11 % des répondants sont en poursuite d'études, généralement à Sciences Po même (doctorat essentiellement).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour assurer, tant son rayonnement, que l'efficacité de son pilotage. L'internationalisation des équipes pédagogiques progresse, avec notamment le suivi de formations en anglais (+16 % de moyens financiers mobilisés entre 2020 et 2021 ; 65 % des salariés concernés). Sciences Po a lancé un programme d'accueil de *visiting professors* d'excellence avec visée de recrutement. Les recrutements académiques, qui ont augmenté (+15,7 %, depuis 2018), ont été notamment ciblés sur des thématiques intéressant les écoles, comme les enjeux de transformations environnementales ou numériques. Une cellule d'appui au pilotage, qui a été instituée depuis 2018 au sein de la direction de la formation et de la recherche, a permis de renforcer l'efficacité du pilotage ; cette cellule, qui est en lien quotidien avec les écoles, aide ces dernières à maîtriser la soutenabilité de leur offre de formation, notamment sur le plan budgétaire, grâce à un nouvel outil comptable et financier.

La formation maîtrise les processus d'évaluation interne lui permettant d'évoluer en suivant une démarche d'amélioration continue. Sciences Po possède une longue expérience en matière d'évaluation des enseignements par les étudiants. Cette évaluation est anonyme et obligatoire, ce qui doit expliquer un retour très élevé, généralement supérieur à 90 %. Le questionnaire est périodiquement revu, afin notamment de l'orienter vers la qualité de l'apprentissage à travers les enseignements. Chacune des écoles fonctionne selon le même schéma dual, avec un conseil stratégique et un conseil pédagogique. Le conseil stratégique, qui se réunit une ou deux fois par an, est composé de personnalités académiques et professionnelles, en vue d'éclairer sur les orientations (évolution des métiers, compétences, formations). Le conseil pédagogique, qui se réunit selon le même rythme, est composé de l'équipe de l'école, des représentants des enseignants, départements et étudiants, en vue de dresser un bilan et prodiguer des conseils sur les maquettes et activités pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une bonne cohérence et qualité des parcours ;
- De très bon taux de réussite au diplôme ;
- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Un adossement à la recherche avéré ;
- Des relations avec le monde socio-professionnel riches ;
- Un processus d'évaluation interne bien maîtrisé ;
- Une stratégie de développement à l'international très réussie.

Points faibles

- Une alternance et une formation continue insuffisantes ;
- Une approche par compétences non encore généralisée au diplôme.

Recommandations

- Développer l'alternance et la formation continue.
- Généraliser au diplôme le déploiement de l'approche par compétences co-construite sous l'égide de l'Institut des compétences et de l'innovation.

Observations de l'établissement

Madame Lynne FRANJIE
Directrice
Département d'évaluation des
formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 19 février 2024

**Objet : Evaluation de Sciences Po par le HCERES 2022/2023 - Note d'observations
sur le rapport d'évaluation du bilan du 1er et du 2e cycle**

A titre préliminaire, nous souhaitons vivement remercier chacun des membres du comité d'experts et son président, Monsieur Denis Jamet, pour la qualité du travail d'évaluation mené sur l'offre de formation de premier et de deuxième cycle de Sciences Po, dont témoigne le présent rapport.

Ce processus d'évaluation des formations, intégré pour la première fois à l'évaluation plus globale de notre établissement, représente une opportunité précieuse de porter collectivement un regard critique sur la période 2018-2022 et de partager des axes d'amélioration qui viendront nourrir l'actualisation de nos projets de formation.

Nous sommes particulièrement reconnaissants au comité d'experts d'avoir relevé les efforts engagés dans la mise en oeuvre de nos orientations stratégiques en matière de formation (internationalisation, pluridisciplinarité, lien formation/recherche, complémentarité des enseignements académiques et professionnels...), au service de l'excellence et de l'attractivité de notre offre de formation ainsi que de la réussite étudiante.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons également pris connaissance des différentes recommandations qui ont été formulées. Ces dernières rejoignent en grande partie les axes d'amélioration que notre démarche d'auto-évaluation a permis d'identifier et sur lesquels nous souhaiterions apporter les observations suivantes.

Mathias Vichérat

DIRECTEUR

ADMINISTRATEUR DE LA FNSP

27, rue Saint-Guillaume - 75337 Paris cedex 07

T. +33 (0)1 45 49 50 50 - [sciencespo.fr](https://www.sciencespo.fr)

- a) **Mettre le premier cycle en connexion avec la formation continue (page 4 du rapport d'évaluation du diplôme de premier cycle) et développer la formation continue en deuxième cycle (page 4 du rapport d'évaluation du diplôme de Sciences Po)**

Le premier cycle de Sciences Po vise à fournir aux étudiants un socle de connaissances pluridisciplinaires fondamentales dans une perspective de continuité post-bac (logique -3/+3) en termes d'acquisition de compétences. L'établissement a dès lors fait le choix de ne pas ouvrir le premier cycle à la formation continue et à l'alternance car ces enseignements ne sont pas adaptés à des publics professionnels, tant en termes de contenus que de rythmes d'enseignement (deux années de formation aux disciplines fondamentales dans l'un de nos 7 campus, suivies d'une année à l'international).

Pour répondre aux besoins spécifiques des publics professionnels, une offre de formation continue a par ailleurs été développée par Sciences Po Executive Education (Exed) s'adressant essentiellement à des publics de niveau cadres et cadres-dirigeants. Ces Executive Masters sont notamment accessibles via la validation des acquis de l'expérience.

A noter qu'au-delà de cette offre dédiée aux publics professionnels, Sciences Po s'est attaché depuis plusieurs années à développer des programmes qui tiennent compte des besoins d'adaptation des cursus (ex. contenus, rythmes et calendriers) pour certaines populations spécifiques. Ainsi, le Certificat professionnel pour jeunes réfugiés créé en 2018 (et reconnu DU Passerelle-Étudiants en exil à niveau Bac+2 par le MESR) accueille cette année 38 étudiants répartis au sein de deux cohortes, et 104 étudiants ont été formés depuis 2018. L'ambition est de monter en puissance en accueillant 40 étudiants par promotion à partir de 2024-2025. De même, le Certificat pour sportifs de haut niveau créé en 2007 (certificat de 3 ans permettant l'obtention de 180 ECTS) accueille chaque année une quarantaine d'étudiants, plus de 200 sportifs ont été formés depuis sa création et 40 d'entre eux ont été admis dans la formation de deuxième cycle de Sciences Po.

S'agissant du niveau master, Sciences Po est pleinement conscient de la nécessité de renforcer davantage ses dispositifs de formation continue, notamment via le rapprochement entre l'Exed et ses Écoles de niveau master. Cette dynamique, qui figure au cœur des orientations stratégiques des directeurs de la Formation et de la recherche (DFR) et de Sciences Po Executive Education (Exed), est d'ores et déjà bien engagée. Elle a pour objectif concret de décliner progressivement une offre d'Executive masters en miroir de certains masters proposés en formation initiale, prenant en compte les besoins spécifiques du public en formation continue tout en garantissant un pilotage scientifique harmonisé (lien avec la recherche, formats pédagogiques, approche compétences, etc.). Cette démarche est déjà lancée pour les Executive masters RH et Communication, sachant que des écoles travaillent également avec l'Exed dans la construction d'une offre complémentaire en s'appuyant sur leur expertise sectorielle (ex. du EMPA avec l'Ecole d'Affaires Publiques).

Le projet SPICE-X, contractualisé avec l'ANR à hauteur de 5,7M€ en septembre 2023, via l'appel à projets "Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche" du PIA4 pour les 7 prochaines années, va venir ainsi en appui de cette stratégie et permettre à l'Exed de s'imposer durablement comme un acteur majeur de la formation tout au long de la vie en France et à l'international, dans son domaine propre des sciences humaines et sociales.

b) Développer l'alternance en deuxième cycle (page 4 du rapport d'évaluation du diplôme de Sciences Po)

Depuis 20 ans, Sciences Po a progressivement ouvert bon nombre de ses parcours de master à l'apprentissage (Ecole du management et de l'impact 2003; Ecole de journalisme, 2004; Ecole d'affaires publiques, 2011; Ecole urbaine, 2018; Paris School of International Affairs, 2023) afin de répondre à la demande tant des recruteurs que des étudiants. L'établissement a en effet très tôt pris conscience de l'atout que cette modalité d'apprentissage pouvait représenter pour ses étudiants en termes d'insertion professionnelle. Ce développement s'est tout particulièrement accéléré sur la période 2018-2022 : +76% du nombre d'apprentis, lesquels représentent désormais 21% des effectifs étudiants au sein des formations ouvertes à l'apprentissage (15 masters ouverts à l'apprentissage en 2022-2023). Au regard de cette augmentation significative, Sciences Po considère avoir pris pleinement sa part à l'effort national de développement des formations en apprentissage.

Ce d'autant que l'apprentissage a vocation à se développer davantage à Sciences Po, conformément au plan stratégique Horizon 2030 qui prévoit de le déployer dans toutes les Écoles (ouverture à la rentrée 2023 pour PSIA, à la rentrée 2024 pour l'Ecole de droit, et réflexion en cours sur de nouveaux parcours en alternance à l'Ecole du management et de l'impact et à l'Ecole urbaine). Ces modalités pédagogiques requérant un pilotage et un accompagnement renforcés, l'établissement reste cependant mesuré dans le rythme de développement de ces formations. Le choix a ainsi été fait depuis l'origine de ne pas asseoir la stratégie en matière d'apprentissage sur des enjeux principalement économiques, afin de garantir l'excellence de la formation et de l'accompagnement proposés, tant à Sciences Po que dans les structures d'accueil.

c) Améliorer, notamment en les clarifiant, les processus de pilotage de la formation en premier cycle (page 4 du rapport d'évaluation du diplôme de premier cycle)

La gouvernance du Collège universitaire s'est significativement renforcée ces dernières années afin de garantir la cohérence des maquettes à l'échelle des sept campus, et d'associer plus étroitement les départements disciplinaires de Sciences Po, selon une logique de pilotage à plusieurs niveaux :

- la doyenne du Collège universitaire est assistée d'une direction exécutive et d'une équipe intercampus qui coordonnent les sept campus sur l'ensemble des champs des études, de la scolarité et de la vie étudiante;
- la coordination académique s'effectue à travers l'organisation de réunions mensuelles des responsables pédagogiques et des responsables du Parcours civique avec la doyenne et l'équipe intercampus, auxquelles s'ajoutent des réunions semestrielles avec les référents Collège dans les départements;

- la transversalité et la collégialité du pilotage de la formation du Collège universitaire est quant à elle assurée par la tenue chaque semestre d'un comité pédagogique (réunissant la doyenne, les équipes pédagogiques des campus, l'intercampus, les départements, la direction de la formation et de la recherche, la direction des affaires internationales et des représentants étudiants), auquel s'ajoute une fois par an un comité stratégique international (réunissant des partenaires internationaux de Sciences Po) et un comité d'éthique du Parcours civique (en présence de partenaires externes et d'étudiants);
- chaque campus réunit deux fois par an un comité de campus avec des membres de la faculté permanente spécialistes des zones géographiques de ses programmes pour assurer le pilotage scientifique de ses mineures géographiques.

Par ailleurs, la gouvernance des formations au sein de la direction de la formation et de la recherche a été clarifiée grâce à la création en juin 2023 d'un comité académique (COMAC), réunissant chaque mois le Collège, les Écoles et les départements, et dont le rôle est de créer un cadre de réflexion, de coordination et de régulation de l'offre de formation à Sciences Po, notamment pour toute ouverture ou fermeture de parcours, et la supervision régulière de l'auto-évaluation des formations. Ce COMAC est élargi aux directeurs des centres de recherche une fois par trimestre afin de renforcer l'irrigation de la formation par la recherche.

d) Déployer le répertoire de compétences spécifiques à Sciences Po à l'échelle du premier cycle (page 4 du rapport d'évaluation du diplôme de premier cycle) et généraliser au diplôme le déploiement de l'approche par compétences co-construite sous l'égide de l'Institut des Compétences et de l'Innovation (page 4 du rapport d'évaluation du diplôme de Sciences Po)

Sciences Po attache une importance particulière à l'approche compétences, en ce qu'elle permet notamment de mettre en valeur les compétences qui découlent spécifiquement des grandes disciplines des sciences humaines et sociales. La réforme du premier cycle en 2018 s'est accompagnée de la construction d'un référentiel de compétences. À partir de 2019, l'Institut des Compétences et de l'Innovation, nouvellement créé, a entamé un travail global afin de déployer cette approche à tous les niveaux de formation. Un répertoire de compétences a ainsi été défini en juillet 2021.

Son déploiement à l'ensemble des formations de Sciences Po a malheureusement pris du retard, notamment en raison de la pandémie qui nous a contraints à concentrer les ressources de l'Institut des Compétences et de l'Innovation sur l'adaptation de l'ensemble de notre offre de formation à l'enseignement hybride ou à distance. En période de confinement, ce sont plus de 2000 formations par semestre qui ont été transformées en enseignements à distance.

La généralisation de l'approche programme et de l'approche par compétences à l'ensemble du premier et du deuxième cycle a depuis été relancée et va être réalisée en 3 vagues, la première vague débutant en septembre 2024, la seconde en septembre 2025 et la dernière en septembre 2026. Ce chantier donnera lieu à un travail d'accompagnement de l'ensemble des équipes pédagogiques et du corps enseignant pour adapter les modalités d'acquisition et de validation des compétences à l'échelle de chaque cours.

Il est prévu que le déploiement sur l'ensemble des Écoles et du Collège Universitaire soit achevé pour la rentrée 2028-2029, et pourra donc être évalué dans le cadre de la prochaine campagne d'évaluation de Sciences Po par le HCERES.

* * *

A l'issue de ces observations, nous tenions à remercier de nouveau l'ensemble du comité d'experts pour la qualité du rapport transmis, dont les conclusions sont extrêmement encourageantes et nous confortent dans la poursuite de nos efforts en matière d'amélioration continue de la qualité de nos formations, au service de la réussite étudiante.



Mathias Vicherat

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)